



Chef de Projet Ville d'Art et d'Histoire - Animateur de l'Architecture et du Patrimoine (H/F)

Rattachement : Patrimoine culturel/Développement humain

Description du poste

Filière : Culturelle

Grade : Attaché principal de conservation du patrimoine ; Attaché de conservation du patrimoine

Catégorie du poste : A

Temps de travail : Temps complet

Type d'offre : Vacance de poste

Mode de recrutement : Statutaire

Missions

Au croisement des grands axes européens de circulation, Metz qui compte aujourd'hui 120 000 habitants, est une ville importante dès l'Antiquité. Elle conserve de nombreux vestiges des siècles passés tant religieux, civils que militaires qui portent l'héritage et l'identité de la ville. Ce patrimoine riche et diversifié participe à la qualité du cadre de vie, offre un accès libre à la culture et possède un fort potentiel touristique. Sauvegarder, valoriser et penser le devenir du patrimoine est un enjeu majeur pour la collectivité, soucieuse de développer l'attractivité de son territoire.

Metz est labélisée ville d'art et d'histoire depuis 2012 et développe depuis plusieurs années une politique culturelle et patrimoniale ambitieuse (extension du secteur sauvegardé, travaux de restauration, programme d'animations, festival Constellations, label 100 % EAC, Ville Créative Musique Unesco, etc...). Parallèlement au renouvellement de la convention décennale à mener en 2023, il est prévu d'étendre le label à l'Eurométropole de Metz (46 communes – 250 000 habitants).

Dans ce contexte et sous l'autorité du chef de service du Patrimoine Culturel de la Ville de Metz, le chef de projet Ville d'art et d'histoire (F/H) assure la mise en œuvre et le suivi du programme d'actions défini par la convention du label ville d'art et d'histoire conclue entre la collectivité et le ministère de la Culture et gère l'ouverture au public de trois sites patrimoniaux que sont la Porte des Allemands, la basilique Saint-Vincent et l'église des Trinitaires. Il sera responsable d'une équipe composée d'un adjoint en charge des actions éducatives, de médiateurs et de saisonniers.

Activités principales

Mise en œuvre et suivi du projet Ville d'Art et d'Histoire selon les termes définis par la convention signée entre la Ville et le ministère de la Culture

- Poursuivre les actions déjà engagées pour le label et travailler à son renouvellement.

- Accompagner et mettre en œuvre l'extension du label au sein du territoire de l'Eurométropole (en lien avec le ou la chargé(e) de mission).
- Concevoir, organiser, suivre et valoriser les manifestations, les équipements et les projets culturels, patrimoniaux, artistiques et territoriaux répondant aux objectifs du label et à la politique culturelle décidée par la collectivité.
- Développer un projet global de valorisation du patrimoine et déterminer une programmation en accord avec les orientations de la politique culturelle et en lien avec les acteurs culturels, associatifs et touristiques.
- Développer la médiation vers tous les publics et les sensibiliser au patrimoine de la ville sous toutes ses formes par un programme d'animations variées, de circuits, d'ateliers, d'expositions, de publications ou toutes autres manifestations.
- Assurer le fonctionnement administratif du label notamment d'un point de vue comptable, budgétaire et administratif

Actions en faveur du public

- Gérer l'ouverture au public de trois sites patrimoniaux (Porte des Allemands, Basilique Saint-Vincent et Eglise des Trinitaires).
- Concevoir, organiser et mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de valorisation en direction des différents publics en les sensibilisant à la qualité de leur environnement architectural et paysager et à leur patrimoine matériel et immatériel.
- Proposer, concevoir et mettre en place des expositions sur le patrimoine messin, son histoire, son architecture.
- Organiser localement les journées européennes du patrimoine ou toutes autres manifestations d'intérêt patrimonial ou culturel.
- Délivrer une formation aux guides conférenciers et veiller à la qualification des personnels et des médiateurs.
- Mettre en place les actions de visibilité, de communications et des documents de valorisation du patrimoine pour la promotion du label et de présentation des actions du service dans le respect de la charte graphique des Villes d'Art et d'Histoire.

Coordonner une équipe de médiateurs

Activités spécifiques

- Rédiger le programme scientifique et culturel du CIAP, le mettre en place, assurer son fonctionnement, son animation et son rayonnement, en concertation avec les partenaires institutionnels du territoire.
- Développer une politique de publications de qualité sur l'architecture et le patrimoine messin.
- Assurer la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine mobilier et immobilier de la ville.
- Participer à la réflexion sur les projets culturels et certaines opérations ou dossiers d'urbanisme touchant les aspects patrimoniaux.
- Etablir une collaboration étroite avec l'Office de Tourisme, les associations patrimoniales et culturelles à l'échelle locale et de la métropole.
- Réaliser toutes activités en fonction des besoins du service (recherches historiques, inventaire, dossier de valorisation, visites, etc...).
- Animer le réseau des différents acteurs et partenaires

- Travailler de manière transversale avec les autres services de la collectivité et les partenaires du territoire

Compétences requises

Savoir

- Bonne connaissance de l'environnement des collectivités territoriales et de la législation relative au patrimoine en France.
- Bonne culture générale.
- Langues étrangères : anglais exigé et allemand souhaité.
- Maîtrise de l'outil informatique et numérique.

Savoir faire

- Capacités rédactionnelles avérées.
- Aptitude à la médiation du patrimoine.
- Capacité à organiser une exposition.
- Compétences managériales et aptitude au travail en équipe.
- Capacité à travailler en transversal et avec de nombreux partenaires.
- Accueil et accompagnement du public

Savoir être

- Être force de propositions et d'initiatives.
- Autonomie et rigueur.
- Polyvalence et inventivité
- Bon relationnel

Conditions requises pour candidater

- Etre titulaire du grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine ou avoir réussi le concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine d'une ville ou d'un pays d'art et d'histoire.
- Lettre de motivation, CV, note méthodologique de 20 pages maximum portant sur la thématique : *à partir des connaissances que vous avez du patrimoine de la ville de Metz et de son programme d'animations culturelles, quelles actions proposeriez-vous de mettre en place à la Basilique Saint-Vincent à destination des messins, des touristes, du jeune public et des publics empêchés afin d'étoffer l'offre existante ?*

Cette note comportera une analyse de l'existant et un exposé détaillé du projet de médiation proposé avec la mise en forme d'un document de communication présentant les actions projetées.

Les candidats retenus devront passer les épreuves de sélection selon le règlement national mis en place au sein de la collectivité. Le règlement du concours (épreuves de sélection) sera adressé par mail aux candidats.

Conditions de travail

Horaires variables

Travail le dimanche occasionnellement (5 dimanches/an)

Astreinte de décision au besoin 1 week-end sur 2

Cet emploi est ouvert aux personnes en situation de handicap

Lieu de travail : Hôtel de Ville - 1 Place d'Armes - 57000 METZ

Pour postuler

Rendez-vous sur le site de la Ville de Metz : www.metz.fr, rubrique "Etudier et travailler".

Date limite de candidature : 09/04/2023